

Conditions pour être éligible à l'obtention d'un logement à prix modique

Les conditions pour être éligible à un logement à prix modique sont les suivantes :

- 1) **Être citoyen canadien** ou résident permanent et résider au Québec;
- 2) Pouvoir assumer de façon **autonome** ses besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles;
- 3) **Avoir demeuré 12 mois sur le territoire de sélection** au cours des 24 derniers mois avant de déposer sa demande;
- 4) Avoir des revenus ne dépassant pas le maximum déterminé par la Société d'habitation du Québec;
- 5) Posséder des biens dont la valeur totale n'excède pas le **maximum de 75 000\$**

Ces biens peuvent être un montant d'argent placé dans une caisse populaire, une banque, un trust, en fiducie, des obligations d'épargne, une propriété, un chalet, une automobile, etc.

Joindre à votre demande de logement :

- Photocopies de toutes les **preuves de revenus de l'année précédente** pour tous les membres de votre ménage âgés de 18 ans et plus
Exemple - *familles ou personnes seules* : Relevé 5 de l'Aide sociale, T4U d'assurance emploi, Relevé 1 d'emploi, bourses d'études, pension alimentaire, etc.
Exemple - *personnes âgées* : relevé de la sécurité de la vieillesse, relevé de la Régie des rentes du Québec, relevé de revenus d'intérêts, etc.
- Avis de cotisation provincial de l'année précédente**
- Photocopies de votre **bail actuel et de votre bail précédent ainsi que votre dernier avis d'augmentation de loyer s'il y a lieu** (preuves de résidence de 12 mois sur le territoire de sélection au cours des 24 derniers mois)
- Attestation d'études pour les enfants de 18 ans et plus étudiant à temps plein.

Assurez-vous de fournir tous les documents nécessaires afin d'éviter des délais dans le traitement de votre demande.